

# Comprendre les obstacles à l'accessibilité

COUNCIL OF  
ONTARIO UNIVERSITIES  
CONSEIL DES  
UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO

## Table des matières

Quels sont les cinq obstacles à l'accessibilité? .....	2
1. Les obstacles comportementaux .....	2
2. Les obstacles organisationnels ou structurels .....	3
3. Les obstacles architecturaux ou physiques .....	3
4. Les obstacles à la communication et à l'accès à l'information .....	4
5. Les obstacles technologiques .....	5
Pour commencer .....	6
D'autres ressources consacrées aux obstacles à l'accessibilité : .....	6

## Qu'est-ce que l'accessibilité?

L'accessibilité désigne généralement la mesure selon laquelle tous les publics visés peuvent se servir d'un produit, d'un dispositif ou d'un service ou fonctionner dans un environnement donné. Le gouvernement de l'Ontario a identifié cinq obstacles qui peuvent nuire à l'accessibilité des personnes ayant un handicap : les obstacles comportementaux, organisationnels ou structurels, architecturaux ou physiques et technologiques et les obstacles à la communication et à l'accès à l'information.

Selon le Code des droits de la personne de l'Ontario, en tant qu'éducateur, vous avez la responsabilité de pourvoir aux besoins des étudiants ayant un handicap. Les étudiants acheminent individuellement leurs demandes pour des mesures de soutien au Bureau des services aux étudiants ayant un handicap. L'étudiant qui sollicite un soutien doit fournir des documents médicaux ou formels qui appuient sa demande.

Selon la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, vous avez également la responsabilité de vous familiariser avec la notion d'accessibilité aux personnes ayant un handicap et comment cette notion s'applique à l'élaboration et à la prestation de programmes et de cours. Pour créer un environnement accessible, vous devez être conscient des obstacles qui peuvent nuire à l'apprentissage et aux possibilités d'éducation des étudiants et devez activement œuvrer à éliminer ceux sur lesquels vous avez un contrôle.

## Quels sont les cinq obstacles à l'accessibilité?

### 1. Les obstacles comportementaux

Les obstacles comportementaux correspondent à des comportements, à des perceptions et à des suppositions qui introduisent une discrimination contre les personnes ayant un handicap. Ces obstacles trouvent leur origine dans le manque de compréhension de certaines personnes à l'égard d'une personne qui a une limitation quelconque. Cette incompréhension peut pousser quelqu'un à ignorer ou à juger une personne ayant un handicap ou encore à se faire une fausse idée à son endroit.

Voici quelques exemples d'obstacles comportementaux :

- Présumer de l'état d'infériorité d'une personne ayant un handicap.
- Présumer qu'une personne qui a un trouble de la parole ne peut pas vous comprendre.
- Se faire des idées à l'égard d'une personne, en raison de stéréotypes ou d'un état d'ignorance.
- Transmettre à l'autre le sentiment que vous lui faites une faveur en pourvoyant à ses besoins pour des mesures de soutien.

En tant qu'éducateur, vous pouvez recourir à différents moyens pour aider à éliminer ces obstacles. Vous pouvez :

- Éviter de faire des suppositions en lien avec le handicap ou les capacités d'un étudiant; plusieurs personnes qui ont un handicap ressentent une frustration à l'égard des personnes qui présument ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas faire.
- Encourager les étudiants ayant un handicap à se manifester et à venir vous parler de leur processus d'apprentissage et de ce qui peut les désorienter dans le cours, dans la salle de classe ou dans la méthode d'enseignement. Il faut se souvenir que les étudiants ayant un handicap n'ont pas l'obligation de divulguer leur handicap à leurs professeurs ou à n'importe qui d'autre dans leur environnement d'étude afin de bénéficier de mesures de soutien.
- Respecter la vie privée des étudiants ayant un handicap.
- Insister pour que les étudiants fassent preuve de civisme et de professionnalisme entre eux et qu'ils respectent les différences de chacun afin de créer un environnement inclusif.
- Participer, en toute bonne foi, au processus lié aux mesures de soutien de votre université et leur mise en place.

## 2. Les obstacles organisationnels ou structurels

Les obstacles organisationnels ou structurels correspondent à des politiques, à des procédures ou à des pratiques qui lèsent injustement et qui peuvent empêcher certaines personnes de participer pleinement à une activité. La présence de ces obstacles organisationnels ou structurels résulte d'un processus irréfléchi.

Voici quelques exemples d'obstacles organisationnels ou structurels :

- Un programme qui impose l'exigence de s'inscrire à temps plein.
- Le personnel administratif et enseignant propose aux étudiants des heures de bureau en personne seulement; se gardant de leur offrir la possibilité de communiquer avec lui par téléphone, courriel ou tout autre moyen de communication.
- Des objectifs d'un cours qui se révèlent vagues et imprécis.
- Le fait d'exiger que les étudiants expriment leur compréhension du contenu d'un cours d'une seule manière.

En tant qu'éducateur, vous pouvez recourir à différents moyens pour aider à éliminer ces obstacles. Vous pouvez :

- Porter à l'attention des étudiants et leur indiquer clairement les éléments importants du contenu du cours et faire preuve de souplesse dans les façons dont les étudiants peuvent exprimer leur compréhension des notions essentielles vues dans le cours.
- Encourager les étudiants à venir vous parler des problèmes d'accessibilité liés au cours ou qui se posent dans la classe.
- Si vous intervenez au stade de conception ou d'élaboration des installations, des services, des politiques, des processus, des cours ou du contenu d'un nouveau programme, ou au plan d'amélioration d'infrastructures, de services ou de programmes existants, veiller à ce que tout projet soit conçu selon une perspective inclusive, en tenant compte des besoins des personnes ayant un handicap.<sup>i</sup>

## 3. Les obstacles architecturaux ou physiques

Les obstacles architecturaux ou physiques correspondent à des éléments liés à des édifices ou se trouvant dans des espaces extérieurs qui représentent des obstacles à une personne ayant un handicap. Ces obstacles résident dans des éléments, tels les escaliers, les entrées de porte, l'aménagement des salles ou la largeur des corridors et des trottoirs.

Voici quelques exemples d'obstacles architecturaux ou physiques :

- Des entrées de porte ou des trottoirs trop étroits pour un fauteuil roulant, un scooter électrique ou un ambulateur.

- Des pupitres dont la hauteur est inadéquate pour quelqu'un qui se déplace en fauteuil roulant ou qui se sert d'un autre type d'aide à la mobilité.
- De mauvaises conditions d'éclairage qui nuisent à la visibilité d'une personne qui a une basse vision ou qui lit sur les lèvres
- Des poignées de porte difficiles à saisir pour une personne qui souffre d'arthrite.

En tant qu'éducateur, il est possible que vous n'ayez pas le pouvoir de modifier l'environnement physique de votre salle de classe. Les solutions peuvent se trouver à l'extérieur de votre domaine de responsabilité – elles peuvent représenter des coûts importants pour les établissements et nécessiter une mise en œuvre progressive par l'entremise de rénovations ou l'achat d'équipement ou d'articles d'ameublement. Malgré ces défis, vous pouvez toutefois faire partie de la solution intermédiaire qui peut aider à surmonter ces obstacles.

Voici quelques exemples de solutions temporaires :

- Réservez, dans une salle de classe qui n'est pas entièrement accessible, des places pour les étudiants ayant un handicap.
- Améliorez l'éclairage dans la salle de classe en fermant les rideaux ou les stores pour éliminer l'éblouissement causé par la lumière.
- Éteignez tout appareil bruyant comme des projecteurs, lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Utilisez un microphone dans une grande salle de classe.
- Si votre bureau n'est pas accessible, proposez de rencontrer les étudiants dans un autre lieu.
- Si la salle de classe ne convient pas aux besoins d'apprentissage des étudiants, demandez pour un changement de salle de classe.

#### **4. Les obstacles à la communication et à l'accès à l'information**

Les obstacles à la communication et à l'accès à l'information se dressent lorsque quelqu'un a négligé de considérer un trouble d'apprentissage ou un handicap sensoriel affectant la vue ou l'ouïe par exemple. Ces obstacles touchent la transmission et la réception d'un message.

Voici quelques exemples d'obstacles à la communication et à l'accès à l'information :

- Des documents électroniques qui n'ont pas été formatés correctement; ce qui les rend incompatibles avec les lecteurs d'écran.
- Des cours magistraux qui sèment la confusion et qui sont mal organisés.
- Le langage utilisé n'est pas clair.
- Un imprimé dont la police est de trop petite taille ou difficile à lire.

- Des enregistrements vidéo qui ne sont pas sous-titrés et pour lesquels il n'y a pas de transcription de l'oral.

En tant qu'éducateur, vous avez une certaine autonomie quant à la sélection, la création et la distribution du matériel utilisé dans le cadre de votre cours. Lorsque cela est possible, veillez à ce que le matériel de cours soit disponible en plusieurs formats et au plus grand nombre d'élèves possibles. Voici quelques exemples de pratiques :

- Rendez vos notes de cours, les diapositives que vous présentez et le matériel que vous distribuez accessibles aux étudiants et offrez-les en format électronique.
- Donnez aux étudiants la permission d'enregistrer les cours ou créez vos propres balados et rendez-les disponibles.
- Distribuez à tous les étudiants un plan de cours structuré, bien écrit et complet.
- Consultez la section « Ressources » de [la trousse d'information pour les éducateurs](#) sur la création de cours magistraux accessibles, sur l'utilisation de PowerPoint et de documents en format Word et PDF.

## 5. Les obstacles technologiques

Les obstacles technologiques se présentent lorsqu'un dispositif ou une plateforme technologique n'est pas accessible à un public visé ou est incompatible avec un accessoire fonctionnel. Bien que la technologie puisse améliorer l'expérience utilisateur, elle peut aussi inconsciemment créer des obstacles pour certains usagers. Les obstacles technologiques vont souvent de pair avec les obstacles à la communication et à l'accès à l'information.

Voici quelques exemples d'obstacles technologiques :

- Des documents en format électronique sans les balises d'accessibilité comme celles utilisées par les lecteurs d'écran pour lire du texte optionnel ou alternatif ou décrire une image.
- Des notes distribuées en classe ou du matériel de cours disponibles seulement en copie papier.
- L'utilisation d'un site Internet qui ne respecte pas les normes d'accessibilité comme source de référence pour les étudiants.
- Un système de gestion de l'apprentissage ou des sites Internet consacrés à des cours incompatibles avec les logiciels de lecture à l'écran.

En tant qu'éducateur, vous avez une certaine autonomie quant à la façon que vous intégrez la technologie à votre enseignement, s'il y a lieu. Il y a toutefois certains gestes que vous pouvez poser pour aider à éliminer les obstacles technologiques :

- Choisissez des manuels scolaires numériques lorsque vous jugez cela approprié.

- Créez des trousse de cours numériques dont les formats peuvent être facilement convertis.
- Servez-vous de vidéos sous-titrés ou fournissez la transcription de l'oral des fichiers vidéo et audio.
- Pour apprendre à créer des cours magistraux et des documents accessibles, consultez la section « Ressources » de [la trousse d'information pour les éducateurs](#) sur comment créer des cours magistraux accessibles et l'utilisation de PowerPoint, de documents en format Word et PDF.

## Pour commencer

Pour savoir comment améliorer l'accessibilité de vos cours, vous consultez un préparateur de programmes d'étude, un spécialiste de l'éducation qui travaille pour le Bureau de formation professorale ou le Centre d'enseignement et de recherche de votre université, ou le personnel du Bureau pour les étudiants ayant un handicap. Apprenez de vos pairs et n'hésitez pas à partager ce qui a bien fonctionné.

## D'autres ressources consacrées aux obstacles à l'accessibilité :

Gouvernement de l'Ontario, ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi. [Comprendre les obstacles à l'accessibilité](#)

Université de Toronto Scarborough, AccessAbility, *Teaching and Learning Services: Universal Instructional Design, Creating an Accessible Curriculum*

Université d'Ottawa, [Guide à l'intention du personnel enseignant – Réduire l'impact des obstacles à l'apprentissage](#)

---

Pour obtenir ce document en média substitut, veuillez communiquer avec :

Hannah Yakobi  
Conseil des universités de l'Ontario  
180, rue Dundas Ouest, bureau 1100, Toronto (Ontario) M5G 1Z8  
Tél. : 416-979-2165  
Courriel : [hyakobi@cou.on.ca](mailto:hyakobi@cou.on.ca)  
Télééc. : 416-979-8635  
Site Internet : [www.cou.on.ca](http://www.cou.on.ca)

Créé au mois de juin 2013

---

<sup>i</sup> Commission ontarienne des droits de la personne. [Une chance de réussir : Éliminer les obstacles à l'éducation pour les personnes handicapées](#). Rapport de consultation (octobre 2003), p. 69. Cité dans *Universal Instructional Design, Creating an Accessible Curriculum*, AccessAbility, Université de Toronto Scarborough, *Teaching and Learning Services*.